

L'ÉDITORIAL D'HERTÉ

www.c-q-v.org

23 décembre 2006

LE MAIRE DE DORVAL EST-IL DEVENU LE PORTE-PAROLE D'ADM?

Radio-Canada a fait une révélation étonnante sur sa station-radio en décembre 2006. Voir le verbatim ci-après. Cliquer sur l'hyperlien suivant pour entendre l'entrevue.

Vols de nuit Edgar Rouleau Déc. 2006.WAV

Du changement dans le ciel de Montréal. L'administration de l'aéroport Dorval-Trudeau veut revoir ses pratiques d'autorisation des vols de nuit. Les procédures d'autorisation seraient simplifiées pour les gros porteurs, tandis que certains appareils plus petits mais plus bruyants pourraient perdre les droits de voler dont ils disposent actuellement. Voici ce qu'a appris Julien Bilodeau. [voix de Julien Bilodeau] « Lors d'une audience publique de la Commission de l'agglomération de Montréal sur le développement durable, un citoyen qui s'est plaint du bruit causé par les avions la nuit dans l'ouest de l'île. Le maire de Dorval, Edgar Rouleau, a répondu que les que les règles actuelles qui limitent les vols de nuit aux appareils dont le poids est inférieur à 45 000 kg sont inadéquates et qu'elles seront changées pour des règles qui tiennent plutôt compte du bruit. » [voix d'Edgar Rouleau] « Un 747 est moins bruyant qu'un Challenger de Bombardier. Mais, dans le moment, le Challenger a le droit de partir à 03h00 le matin, et un 747 n'a pas le droit, lui. « Donc, on s'en vient avec cette nouvelle politique-là ». [voix de Julien Bilodeau] « Une politique qui verrait se multiplier les vols de nuit de gros porteurs dans le ciel de Montréal? Pas si vite, répond le responsable du dossier chez Aéroports de Montréal, Normand Boivin. » [voix de Normand Boivin] « Le but de ça n'est pas d'augmenter le nombre de vols de nuit, c'est d'avoir une manière plus efficace pour les transporteurs et aéroports de travailler. » [voix de Julien Bilodeau] « Une porte serait quand même ouverte à plus de vols de nuit, mais il n'est pas question que des liaisons régulières soient autorisées en dehors des heures normales. » [voix de Normand Boivin] « On n'a pas l'intention d'accorder de vols réguliers à l'intérieur des heures restreintes présentement. » [voix de Julien Bilodeau] « Le projet a été présenté au comité de gestion du climat sonore, où siègent des représentants du monde municipal et du gouvernement fédéral. Julien Bilodeau, Radio-Canada, Montréal. »

La déclaration du maire de Dorval, Edgar Rouleau, est une véritable bombe, parce qu'elle dévoile enfin que l'indice NEF utilisé par ADM depuis 1992 pour établir le nombre de personnes agressées quotidiennement par les mouvements aériens n'était nullement basé sur le bruit réel engendré, mais sur des simulations théoriques. De plus, monsieur Rouleau dévoilait candidement la véritable intention d'ADM de permettre aux gros porteurs de décoller à toutes heures de la nuit.

Visiblement embêté par cette sortie du maire Rouleau, Normand Boivin, vice-président Exploitation chez ADM, a tenu à bafouiller une intervention pour contredire son porte-parole improvisé. On croirait entendre l'ex-vice-président à l'environnement d'ADM, Youssef Sabeh,

qui répétait à l'automne 1997 que le transfert des vols internationaux n'ajouterait qu'une vingtaine de mouvements aériens par jour aux 544 existants et qu'aucun décollage ou atterrissage n'était toléré à Dorval entre 23 h et 7 h, une situation qui selon lui ne changera pas avec l'arrivée des gros-porteurs de Mirabel.

Le maire de Dorval, Edgar Rouleau, est membre du Comité Consultatif sur la Gestion du Climat Sonore d'ADM depuis quelques années et l'un des 3 membres (avec Alan DeSousa et Bill McMurchie), sur un total de 15, désignés par ADM pour protéger les droits et intérêts des citoyens; la quatrième membre, Francine Sénécal, qui devait protéger les intérêts des citoyens de la ville de Montréal, a démissionné de ce poste depuis plusieurs mois et n'a jamais été remplacée par l'administration du maire Gérald Tremblay. Ce n'est qu'en mars 2007, sous la pression d'un groupe de citoyens de Saraguay, Cartierville et du nord de Saint-Laurent, que le comité exécutif de la ville a désigné la chef de l'opposition par intérim, madame Noushig Eloyan, comme membre du Comité Consultatif sur la Gestion du Climat Sonore (CCGCS) pour protéger les intérêts des citoyens de la ville-centre.